

TRANSFERT PERSONNEL DES MEDIATHEQUES FICHE D'IMPACT/COMMUNE DE DENAIN

Effets du transfert sur l'organisation, les conditions de travail, de rémunération et de droits acquis des agents	COMMUNE	CAPH
Statut	Titulaire	Titulaire
Règles régissant la fonction	statut de la fonction publique territoriale	statut de la fonction publique territoriale
Avancement d'échelon	statutaire	statutaire
Promotions de grade FONCTION PUBLIQUE	LIGNES DIRECTRICES DE GESTION	LIGNES DIRECTRICES DE GESTION
Evolution de carrière	selon grille indiciaire de la FPT	selon grille indiciaire de la FPT
Emploi	Fiche de poste	Même emploi
Organisation du temps de travail Congés	1607h (37h00 hebdo + 25j de congés et crédit de 12j d'artt/an). Journées de fractionnement. COMPTE EPARGNE TEMPS	1607h (35h50 + 25j de congés et crédit de 5j d'artt/ an). Journées de fractionnement. COMPTE EPARGNE TEMPS
Télétravail	Télétravail uniquement pendant la crise sanitaire	2 jours maximum/semaine si missions éligibles validées par la Direction
Résidence Administrative	Lieu de l'exercice de l'activité professionnelle	Lieu d'exercice de l'activité professionnelle
Frais de déplacement	Véhicules de service / frais de déplacement sur justificatif	Véhicules de service / frais de déplacement sur justificatifs
Primes et autres rémunérations accessoires	RIFSEEP + prime annuelle 1342€ Brut/an + indemnité de chaussures et petits équipements 65,48€ brut/ an	RIFSEEP + prime annuelle 1 342€ brut
Mutuelle d'entreprise	A la charge de l'agent/ 8,05€ de participation maximum/ mois de l'employeur si contrat labellisé	A la charge de l'agent/30€ de participation maximum/mois de l'employeur si contrat labellisé
Contrat garantie maintien de salaire (décès-incapacité-invalidité)	A la charge de l'agent/ 9,08€ de participation maximum/ mois de l'employeur si contrat labellisé	A la charge de l'agent/30€ de participation maximum/mois de l'employeur si contrat labellisé
Organisme d'Œuvres Sociales	Cotisation maximale de l'employeur (249€/an/agent) organisme PLURELYA	Cotisation maximale de l'employeur (299€/an/agent) organisme PLURELYA
Chèques déjeuner	Restauration municipale	Valeur faciale 9€ (prise en charge 60% par l'employeur/40%agent)
Comité d'entreprise	Amicale du personnel (Association)	Comité d'Œuvres Sociales